

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Une session ordinaire du conseil municipal est tenue mardi le 14 janvier 2014 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions du conseil, sous la présidence du maire René Laverdière et des conseillers suivants : France Thibodeau, Karine Godbout, Nelson Lacroix, Brigitte Chouinard, Patrice Thériault, Gaston Bourgault. Dans l'assistance, 5 personnes étaient présentes.

**001-01-2014**

### **1- ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 1- Ordre du jour
- 2- Procès-verbal session régulière et spéciale
- 3- Point informations
  - 3.1- Service incendie
  - 3.2- Loisirs
  - 3.3- Voirie
  - 3.4- Transport Adapté
  - 3.5- RIGD
  - 3.6- Comité touristique
  - 3.7- Salle
  - 3.8- Politique familiale
- 4- Adoption du budget de la Municipalité – Année 2014
- 5- État des personnes endettées envers la municipalité
- 6- Adoption des journaux
- 7- Guylaine Tremblay – Politique familiale et MADA
- 8- Demande pour le Tournoi de golf de la Fondation des Services de Santé de la MRC de l'Islet
- 9- Demande de don pour l'année 2014 – Biblio-Mobile
- 10- Offre de visibilité pour la Carte Vélo et Événements 2014
- 11- Demande de don – Prix de fin d'année au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
- 12- Cueillette des ordures
- 13- Augmentation des salaires
- 14- Compensation tests de sol – Installation septique
- 15- Demande de participation financière – Restaurant de la Maison des jeunes des Frontières du sud
- 16- Engagement nouveau pompier – Jérémie Castonguay
- 17- Demande de soumission – Autopompe citerne
- 18- Souper des bénévoles
- 19- Sûreté du Québec – modifications porte d'entrée
- 20- Annulation des intérêts
- 21- Période de questions
- 22- Acceptation des comptes
- 23- Acceptation des dépenses incompressibles
- 24- Varia
  - 24.1- Remerciements de la Fabrique
  - 24.2- Vidange des fosses septiques
  - 24.3- Enlèvement des débris chez Dave Gill
- 25- Levée

002-01-2014

**2- PROCÈS-VERBAL SESSION RÉGULIÈRE ET SPÉCIALE**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la session régulière de décembre 2013, tel que présenté et signé par le maire René Laverdière en apportant la modification suivante : au point 3.5- on devrait lire *nouveaux conseillers* à la place de *nouveaux maires*. Il est également résolu d'accepter le procès-verbal de la session spéciale du 18 décembre 2013.

**3- POINT INFORMATIONS****3.1- Service incendie**

Le directeur incendie Richard Gauvin mentionne qu'il a eu une rencontre finale pour le devis de l'autopompe citerne avec messieurs Normand Caron et Pierre Boucher. Il mentionne que le taux de change pourrait avoir un impact sur le prix du camion puisque ce dernier ne cesse d'augmenter.

En ce qui a trait à l'incendie chez monsieur Dave Gill, le maire tient à remercier toutes les équipes de pompiers pour l'excellent travail et dévouement lors de cet incendie. Le directeur incendie mentionne que les remerciements reviennent aussi au maire, qui a fait partie de l'équipe de pompiers. Une lettre de remerciement sera envoyée à monsieur André Bourgault pour être venue avec son équipement lourd (camion et pelle mécanique) à titre gratuit.

**3.2- Loisirs**

Le conseiller représentant Nelson Lacroix mentionne que la patinoire est restée quand même bien malgré la température. Il souligne également qu'il a fait la demande à monsieur Simon Bourgault pour assister aux réunions du comité des loisirs. La soirée du 31 aurait été un succès mais il n'a pas plus de détails pour l'instant.

Pour ce qui est de l'Odyssée Appalachienne, il a assisté à une rencontre mardi dernier et les dates de l'activité sont les 14-15 et 16 février prochain. L'enseigne doit être installée dans les alentours du 15 janvier. Une conférence de presse pour le lancement de l'activité se tiendra le 21 janvier à Saint-Pamphile et ce, suivi d'une réunion du comité. Il faudra vérifier si nous avons les barrières et confirmer l'horaire. Le service incendie s'occupera de la sécurité comme à chaque année. Il y aura peut-être un tournoi d'hockey mais cette activité reste à confirmer.

**3.3- Voirie**

La conseillère représentante Karine Godbout mentionne qu'avec la température des dernières semaines, elle a reçu des plaintes concernant des rangs glacés. Elle est intervenue auprès de Normand Caron afin de régulariser la situation. L'entrepreneur a toutefois fait mention qu'à un certain moment de la journée, il ne servait plus à rien de faire quoi que ce soit puisque le sable s'écoulait hors chaussée avec la pluie abondante. Cette dernière

souligne toutefois que le lendemain matin, assez tôt, tout était sous contrôle. Quelques questionnements sont soulevés sur le fait que les urgences ne peuvent circuler à ces mêmes moments. Des informations seront prises à ce sujet et nous en reparlerons dans une rencontre ultérieure.

### **3.4- Transport Adapté**

Rien à signaler.

### **3.5- RIGD**

Rien à signaler.

### **3.6- Comité touristique**

Rien à signaler

### **3.7- Salle**

Le concierge Magella Bélanger mentionne que les toiles solaires coûtent 92 \$ chacune et qu'il les installera dès réception cette semaine.

### **3.8- Politique familiale**

La conseillère représentante Brigitte Chouinard mentionne qu'une rencontre se tiendra demain pour le suivi de la fête de Noël.

Elle voudrait également, à titre de présidente de la coopérative, ouvrir une petite parenthèse sur quelques sujets.

#### **1- WI-FI**

Richard Gauvin mentionne qu'il a reparlé aujourd'hui à Novicom et que ces derniers seraient supposés venir faire l'installation mercredi matin.

#### **2- Nouveau chef**

Le nouveau chef est entré en fonction vendredi dernier et que la situation devrait s'améliorer. Elle remercie tous les bénévoles qui ont aidé suite à la mise à pied du premier chef engagé.

#### **3- Laveuse-sécheuse**

Magguy Mathault mentionne que Chantal Chouinard était absente du bureau mais que le message de retour disait qu'elle retournerait ses messages mercredi en début de journée. Nous aurons alors la réponse à l'effet de s'il est possible d'installer la laveuse-sécheuse dans la chambre des fournaies. La réponse sera communiquée à monsieur Michel Bélanger.

003-01-2014

**4- ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ – ANNÉE 2014**

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget de la municipalité pour l'année 2014, le 29 janvier prochain à l'heure et au lieu ordinaire des sessions du conseil.

004-01-2014

**5- ÉTAT DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'état mentionnant les noms des personnes endettées envers la municipalité ainsi que le montant des taxes dues, fourni par la directrice générale et secrétaire-trésorière, en vertu de l'article 1022 du Code municipal. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à donner tout extrait ou l'état au complet au bureau de la Municipalité Régionale de Comté, advenant le cas où la Commission Scolaire de la Côte-du-Sud ferait parvenir les comptes de taxes scolaires dus pour vente au conseil de comté.

005-01-2014

**6- ADOPTION DES JOURNAUX**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # 456 : Correction du sommaire des paies des pompiers de décembre 2013;

Journal général # 457 : Conciliation bancaire de novembre;

Journal général # 458 : Transfert dans les bons comptes de grand-livre;

Journal général 459 : Conciliation bancaire de décembre.

006-01-2014

**7- GUYLAINE TREMBLAY – POLITIQUE FAMILIALE ET MADA**

CONSIDÉRANT QUE madame Guylaine Tremblay a terminé son contrat pour la MADA (municipalité amie des aînés) en décembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière est payée pour les heures consacrées aux réunions et aux procès-verbaux de la politique familiale;

CONSIDÉRANT QU'ELLE demande s'il était possible de recevoir la même compensation horaire pour les heures consacrées à Vie Active, soit une activité instaurée dans le plan d'actions du MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de payer les heures nécessaires à madame Guylaine Tremblay pour les activités de la politique familiale et de la MADA. Il est également résolu que toutes les journées

d'activités spéciales seront faites à titre de bénévole comme les autres personnes au sein des comités.

**8- DEMANDE DE DON OU DE PARTICIPATION POUR LE TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DES SERVICES DE SANTÉ DE LA MRC DE L'ISLET**

Les membres du conseil laissent porter cette demande.

**007-01-2014**

**9- DEMANDE DE DON POUR L'ANNÉE 2014 – BIBLIO-MOBILE**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la somme de 340 \$ à l'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet pour l'année 2014 dans le cadre de la proposition de partenariat de la biblio mobile. Il est également résolu que pour les années à venir, l'ABC des Hauts-Plateaux devra refaire sa demande pour ce service.

**10- OFFRE DE VISIBILITÉ POUR LA CARTE VÉLO ET ÉVÉNEMENTS 2014**

Les membres du conseil laissent porter cette demande.

**11- DEMANDE DE DON – PRIX DE FIN D'ANNÉE AU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE**

Les membres du conseil laissent porter cette demande.

**12- CUEILLETTE DES ORDURES**

Un téléphone sera faire auprès de Danie Vincent à la RIGD de l'Islet-Sud pour prendre des informations sur la cueillette des ordures ménagères dans les commerces.

**008-01-2014**

**13- AUGMENTATION DES SALAIRES**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter tous les salaires de 2,5 %.

**009-01-2014**

**14- COMPENSATION TESTS DE SOL – INSTALLATION SEPTIQUE**

CONSIDÉRANT QUE lors de nos rencontres avec Marie-Ève Métivier de chez BPR sur la part d'investissement du programme TECQ 2010-2013, il avait été décidé d'offrir une aide financière à tous ceux qui feraient les tests de sol obligatoires avant l'installation septique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un pourcentage de 50 % du montant de la facture avant taxes et ce, conditionnellement à la construction de l'installation septique conforme.

**15- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – RESTAURANT DE LA MAISON DES JEUNES DES FRONTIÈRES DU SUD**

Les élus reviendront sur ce sujet au mois de février.

**010-01-2014**      **16- ENGAGEMENT NOUVEAU POMPIER – JÉRÉMIE CASTONGUAY**

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter monsieur Jérémie Castonguay à titre de pompier volontaire et de lui faire suivre la formation obligatoire.

**011-01-2014**      **17- DEMANDE DE SOUMISSION – AUTOPOMPE CITERNE**

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault à lancer les appels d'offres pour l'achat d'un camion autopompe citerne.

**012-01-2014**      **18- SOUPER DES BÉNÉVOLES**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou l'adjointe Roxane Pelletier à effectuer le remboursement des dépenses relatives au souper organisé pour les bénévoles.

**014-01-2014**      **19- SÛRETÉ DU QUÉBEC – MODIFICATIONS PORTE ENTRÉE**

CONSIDÉRANT QUE lors de notre déménagement, nous avons un endroit sécuritaire, puisqu'il fallait débarrer la porte d'entrée aux clients;

CONSIDÉRANT QUE lors du passage de la Sûreté du Québec, ces derniers nous ont mentionné qu'il serait plus sécuritaire d'installer une porte comme à la caisse populaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire installer une porte comme celle à l'entrée du bureau de la caisse populaire.

**015-01-2014**      **20- ANNULATION DES INTÉRÊTS**

CONSIDÉRANT QUE des intérêts se sont calculés sur certaines fiches ayant un solde créditeur,

CONSIDÉRANT QUE les intérêts s'accumulaient comme si le solde était impayé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou l'adjointe Roxanne Pelletier à faire l'annulation de ces intérêts et de voir à la correction de cette faille du logiciel avec le soutien technique de PG Solutions.

**21- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Rien à signaler.

**016-01-2014**

**22- ACCEPTATION DES COMPTES**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes au montant de 28 603,00 \$ au 31 décembre 2013 ainsi que 1 426,64 \$ pour la période de janvier 2014. La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par la conseillère Karine Godbout. Cette dernière a apposé ses initiales.

**017-01-2014**

**23- ACCEPTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire à payer les dépenses incompressibles du mois.

**24- VARIA****24.1- Remerciements de la Fabrique**

Madame Murielle Deschênes remercie les élus pour le prêt de la salle à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du souper des Rois.

**24.2- Vidange des fosses septiques**

Le maire mentionne que le coût pour la vidange des fosses septiques a baissé se lisant comme suit :

2014 : 186,80 \$ + tx

2015 : 190,50 \$ + tx

2016 : 193,95 \$ + tx

2017 : 199,00 \$ + tx

2018 : 205,00 \$ + tx

**24.3- Ramassage des débris chez Dave Gill**

Le maire René Laverdière a discuté avec monsieur André Bourgault de AC Bourgault afin de savoir le montant pour l'enlèvement des débris de l'incendie chez Dave Gill. Il a mentionné qu'il arriverait dans le coût de 13 500 \$ offert par la Promutuel. Le chèque sera émis à la municipalité et nous lui ferons le paiement d'un montant maximum de 13 500 \$ et ce, tel que discuté par téléphone.

**25- LEVÉE**

Il est proposé par Nelson Lacroix de lever l'assemblée à 21h00.

Maire : \_\_\_\_\_

Sec. : \_\_\_\_\_

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.